1. Il y a cent cinquante ans...

Ceci est l'histoire des efforts et des luttes de vos pères. Cherchez-y un surcroît de force et de clarté pour les luttes de demain.

JAURÈS

En 1980, les historiens ont commémoré le grand événement que fut la révolution de 1830. Le dernier roi de France, Charles X, avait voulu reconstituer l'ancienne aristocratie basée sur la propriété terrienne. Le 25 juillet 1830, il s'était décidé à un coup de force et avait signé les fameuses « Ordonnances ». La première supprimait la liberté de la presse. La seconde déclarait la Chambre dissoute et la quatrième fixait la date des nouvelles élections. Quant à la troisième, la plus importante, elle modifiait la loi électorale : les patentes étaient exclues du calcul du cens. Le droit de vote était ainsi retiré à presque toute la bourgeoisie moyenne, industrielle et commerçante. Le corps électoral ne devait plus se composer que de grands propriétaires fonciers. Mais, tandis que ceux-ci, les « ultras », triomphaient, les « libéraux », pour la plupart exclus du pays légal, organisaient la résistance. Ils firent appel au concours du peuple de Paris, qui intervint ainsi dans un conflit qui ne le regardait pas directement. Ce furent les trois journées de Juillet, les Trois Glorieuses, la victoire du drapeau tricolore et de la propriété mobilière, l'arrivée au pouvoir de Louis-Philippe I^er^, roi des Français, et du banquier Laffitte.

Mais suivirent, seize mois plus tard, les trois journées de Lyon, les Trois Glorieuses prolétariennes. Si juillet 1830 fut le soulèvement du « peuple » de Paris, novembre 1831 fut l'insurrection des ouvriers contre ceux pour le compte desquels ils avaient fait la révolution.

Ce fut la première grande bataille ouvrière. « L'insurrection lyonnaise de 1831, selon l'historien russe Eugène Tarlé, constitue un tournant dans l'histoire de la classe ouvrière, non seulement en France, mais dans le monde entier. » Elle préluda à un siècle de luttes de classe intenses par une victoire, hélas, sans lendemain. Pourtant, son retentissement fut immense : elle releva les fronts courbés.

« Pendant cent années peut-être, écrit Monfalcon, le merveilleux récit de la défaite de la garde nationale et de la garnison de Lyon par des ouvriers sans armes charmera les loisirs de l'atelier ; cette tradition passera d'âge en âge ; le fils dira avec orgueil, dans un temps reculé : " Mon aïeul fut l'un des vainqueurs de Lyon. " »

Le souvenir de la victoire sur la troupe et du recul des autorités devant les occupants de l'hôtel de ville restera pour les ouvriers le présage d'une victoire définitive.

Moins de deux ans et demi après Novembre, en avril 1834, éclate une seconde insurrection, nettement républicaine celle-là. A peine un millier d'ouvriers, très mal armés, tiennent tête à une garnison au moins dix fois plus forte, tout au long d'une « sanglante semaine ».

2. Les canuts

Le devoir du travailleur lyonnais, l'homme-machine, c'est de pleurer la faim, en créant jour et nuit, pour les plaisirs du riche, des tissus d'or, de soie et de larmes.

BLANQUI

Lyon est alors sans conteste la seconde ville de France, avec 134 000 habitants répartis dans trois de ses arrondissements actuels, le I^er^, le II^e^ et le V^e^, c'est-à-dire la rive droite de la Saône, les pentes de la Croix-Rousse et la presqu'île, où la partie habitée s'arrête pratiquement au cours du Midi (aujourd'hui cours de Verdun).

Les faubourgs de la Guillotière, la Croix-Rousse et Vaise constituent des communes, des villes autonomes. Tandis que Vaise stagne autour de 5 000 habitants, la Guillotière, serrée autour de la place du Pont et de la Grande Rue et qui comprend aussi le quartier neuf, géométrique et déjà plus bourgeois des Brotteaux (c'est-à-dire toute la partie en voie d'urbanisation de la rive gauche du Rhône), atteint et va bientôt dépasser 20 000 habitants ; seconde ville du département, elle est en effet en plein essor. De même la Croix-Rousse (16 000 habitants). Sur l'emplacement de l'actuel boulevard de ce nom, d'anciens remparts, percés de trois portes, séparent de la ville cet actif faubourg, presque entièrement peuplé d'ouvriers en soie et concentré autour de la place de la Croix-Rousse, où de grands immeubles viennent de s'élever, et de la Grande Rue dont les maisons basses se pressent les unes contre les autres.

Pour l'agglomération lyonnaise, on recense donc en tout de 175 à 180 000 habitants, dont environ la moitié vivent du tissage de la soie, l'industrie la plus importante qui existe en France. Vingt départements sont intéressés à la production du précieux fil, et la valeur des étoffes vendues à l'étranger constitue plus du tiers de celle des produits manufacturés exportés par notre pays.

L'organisation du travail dans la « Fabrique » comporte trois éléments. D'abord le négociant ou fabricant, qui ne fabrique rien du tout ; c'est l'entrepreneur, le capitaliste ; il fournit la matière première et le dessin aux chefs d'atelier auxquels il passe des commandes et qu'il paie à la pièce. Ensuite, le chef d'atelier, qui est un travailleur, un maître ouvrier ; propriétaire de ses métiers (de deux à six en moyenne), il doit en assurer l'achat, l'entretien et le montage, système fort avantageux pour le fabricant. Aidé de sa famille, il tisse sur un de ses métiers et confie les autres à des apprentis ou des ouvriers travaillant chez lui. Ceux-ci, les compagnons, ne possèdent que leurs bras ; ils habitent et mangent le plus souvent avec leur chef d'atelier et reçoivent comme salaire la moitié du prix de façon touché par ce dernier. Ce sont les véritables prolétaires ; mais à cette époque on réunissait souvent les deux catégories de travailleurs sous la dénomination commune de classe ouvrière ou classe des tisseurs.

Une rupture très nette existe en effet entre les capitalistes et le quasi-prolétariat des chefs d'atelier soutenus par le prolétariat des compagnons dans la lutte contre les employeurs, leurs « ennemis mortels ». En face du fabricant, les salariés que sont le chef d'atelier et ses compagnons font bloc.

Les ouvriers lyonnais avaient beaucoup à souffrir des malaises économiques, des crises. Les plus petites fluctuations sur le marché de la soie ou sur la vente des étoffes, « tout retentit d'un coup direct et parfois

violent au cœur étroit et profond de la cité », écrit Jaurès.

« De là, entre les divers intérêts en présence, de perpétuels froissements. Les travailleurs lyonnais ne peuvent pas, comme ceux de Paris, s'évader aux heures de crise, se sauver par la diversité possible des métiers. Ici, c'est dans l'enceinte d'une ou deux grandes industries que sont resserrées les existences et concentrées les passions. »

C'est la raison pour laquelle, à Lyon, les travailleurs ont pris, plus tôt qu'ailleurs, conscience de l'antagonisme entre le capital et le travail. « L'hôtel splendide est l'épanouissement de la fabrique obscure, le côté lumineux du sombre travail obstiné. »

En 1831, à Lyon, on compte environ 400 fabricants pour 30 000 ouvriers en soie : 8 000 chefs d'atelier et 20 000 compagnons, sans compter les apprentis (l'apprentissage dure environ trois ans). Mais la Fabrique emploie beaucoup d'autres ouvriers : les dévideuses, les ourdisseuses, les liseurs, les plieurs, les teinturiers, etc. Une armée de travailleurs, du haut du plateau de la Croix-Rousse, de la rive droite de la Saône et de la rive gauche du Rhône, investit les quartiers riches de la presqu'île, les Terreaux et Bellecour.

Beaucoup d'ouvriers en soie résident encore au pied de la colline de Fourvière, surtout dans le quartier Saint-Georges. Des rues étroites, des cours obscures et profondes. Des escaliers en colimaçon, où suinte l'humidité, conduisent à des réduits sordides, écrasés par des soupentes, où s'entassent des familles entières.

Mais depuis la Restauration, fuyant la vie chère et des loyers excessifs, les ouvriers délaissent les vieux quartiers pour les maisons plus salubres et les vastes casernes de six étages construites pour eux sur les pentes de la Croix-Rousse et sur le plateau.

La journée de travail est longue : sans les pauses pour les repas, quinze heures, souvent plus. L'ouvrier y est obligé par un salaire tel que « ses labeurs suffisent à peine à lui donner les moyens de pourvoir aux besoins de première nécessité ». Le préfet lui-

même reconnaîtra plus tard que « ces malheureux, *en travaillant* dix-huit heures par jour, ne gagnaient pas seulement pour *vivre* ».

Pour diminuer les salaires, les fabricants prétextent la concurrence étrangère, dont ils ne cessent de grossir les méfaits, même lorsque les affaires sont florissantes. Mais il ne faut pas se laisser prendre à leurs perpétuelles jérémiades. Sans doute, des crises extérieures provoquent, comme en 1825-26, l'arrêt des métiers. Sans doute la concurrence étrangère existe, mais elle n'a rien d'écrasant : le monde entier reconnaît la supériorité des soieries lyonnaises.

L'invention de la « mécanique » Jacquard a supprimé le tireur de lacs, et sa hauteur exige des plafonds plus élevés, donc des logements plus spacieux et plus sains. Mais le travail au métier demeure pénible, source de nombreuses déformations et maladies professionnelles.

« Dans les changements importants que les métiers ont subis depuis quelques années, avoue Monfalcon, pourtant peu suspect de tendresse à l'égard des ouvriers, les inventeurs se sont plus appliqués à perfectionner le travail qu'à découvrir pour l'ouvrier une gymnastique plus commode. »

Des enfants, occupés au rouet à canettes, restaient dans une position très incommode ; leur colonne vertébrale se courbait et ils dépérissaient. On s'explique que la tuberculose ait fait des ravages, surtout parmi les jeunes filles.

En butte au mépris des fabricants, l'ouvrier en soie est aussi humilié dans un sentiment très profond chez lui, celui de la famille, à laquelle la prostitution est parfois en effet « infligée comme condition de travail », pour reprendre le mot de Michelet.

« La corruption est fille de la misère, écrit en 1833 l'avocat lyonnais Jules Favre. L'ouvrier lutte contre elle avec désespoir et son étreinte l'enlace, le pousse malgré lui à la banqueroute, au déshonneur. Je parlais de ses filles, ils nous donnent leurs bras, et nous, qui *ne les payons point assez pour qu'elles en puis-*

sent vivre, nous prostituons leurs corps aux viles passions du plus offrant. On les accuse d'inconduite ! D'inconduite, grand Dieu ! lorsqu'on profite des privations auxquelles les condamne la modicité du salaire, pour rendre plus enivrantes les séductions dont on les entoure, lorsqu'on spécule sur leur misère pour souiller leur innocence et profaner leur beauté ! Et c'est là pourtant la vie de tous les jours ! L'ouvrière qui veut être sage doit manger du pain, boire de l'eau, se vêtir de bure, et *consentir souvent à manquer d'ouvrage.* Si je n'avais été témoin de ces honteuses stipulations, de ces concessions arrachées à la pudeur par la faim, je n'y croirais pas. »

Mais dans le cœur de ces canuts la haine grandit contre les exploiteurs. Rêveurs et enclins au mysticisme, avec des explosions de violence, ils forment une corporation originale, la plus remarquable, la plus instruite, avec celle des ouvriers du Livre, qui existe à cette époque. Et ils ont commencé à s'organiser.

Depuis plusieurs années, un certain nombre de chefs d'atelier avaient songé à se grouper. Peu après la grave crise de 1826, l'un d'eux, nommé Charnier, « enflammé de vengeance contre l'infâme abus qu'on faisait de l'inertie de la classe ouvrière », s'efforçait de lui inspirer l'audace d'« unir ses gémissements » pour s'opposer à l'arbitraire des fabricants et obtenir une élévation de son niveau de vie.

« Depuis plusieurs années, écrit-il, j'employais le temps qui s'écoulait en attendant d'être servi dans la cage [le magasin avait deux entrées et était divisé en deux parties séparées par une grille. Les ouvriers appelaient la "cage" le réduit grillagé où ils s'entassaient pour prendre ou livrer les commandes] à causer avec les chefs d'atelier sur l'art et les besoins de s'associer. Cet art consistait tout simplement à former des réunions de vingt, correspondantes entre elles, afin d'éluder l'article 291 du Code pénal. Ces besoins, c'était l'indispensable nécessité de saper les nombreux et ruineux abus dont nous étions victimes. En tête, je citais l'inexécution des promesses des fabricants, lorsqu'ils nous faisaient monter des métiers dispendieux. Ces promesses, leur disais-je, comme vous le savez, ne se réalisent presque jamais. Apprenons aux fabricants que nous savons compter... Réunissons-nous et instruisons-nous. Formons un foyer de lumières. Apprenons que *nos intérêts et notre honneur nous commandent l'union.* Si ce n'est pas par amour pour autrui, que ce soit au moins pour nos intérêts particuliers. Je sens que l'égoïsme ne peut s'extirper d'un seul coup... Je vous le répéterai donc souvent : c'est pour nous-mêmes que nous devons aimer les autres...

« Vous savez combien les timides sont nombreux parmi nous. La timidité, vous ne le savez que trop, est le type du canut. Nulle autre profession n'est si peu ouverte que la nôtre. C'est notre vie sédentaire..., que ne dis-je plutôt casanière, qui influe ainsi sur notre moral. Il est étiolé, comme notre physique. Il faut, pour remédier à ce double étiolement, créer à notre profession *un esprit de corps.* Pour y parvenir il n'y a qu'une seule route : c'est l'*association.*

« Dans l'association, nous pourrons puiser toutes les consolations à nos maux. Nous apprendrons que l'homme pauvre n'est pas un pauvre homme. Quand nous serons tous pénétrés de notre dignité d'hommes, les autres habitants de la cité, dont sans nous en douter nous faisons depuis longtemps la gloire et la richesse, cesseront d'employer le mot "canut" dans un sens railleur ou injurieux. »

Plus tard, Charnier écrira qu'il concevait le mutuellisme, cette « franc-maçonnerie ouvrière », comme un moyen de lutte contre la bourgeoisie, afin d'obtenir « des garanties au salaire et inspirer aux ouvriers la défiance et la haine contre le commerce qui n'avait qu'un but, celui d'arriver au pouvoir pour en abuser à son profit ». « La suite de la révolution de Juillet, ajoute-t-il, a justifié mes prévisions. »

Cette association, d'après le « plan symbolique » de Charnier, devait comprendre quinze « compagnies »

de vingt membres, dirigées chacune par un « chef de compagnie » ou « syndic » assisté de deux secrétaires. La réunion des quinze syndics avec le « Bureau central » composé du directeur, Charnier, de deux sous-directeurs, Bouvery et Masson-Sibut, d'un secrétaire, Leborgne, et d'un trésorier, Chaboud, formait le « Grand Conseil ».

Au mois de mars 1828, le projet avait recueilli plus de cent adhésions, mais des dissentiments éclatèrent entre les membres et le 6 avril, après une séance orageuse, Charnier se sépara de la société. Il ne devait y rentrer qu'en 1832.

Heureusement, ces dissensions n'amenèrent pas la disparition de l'association : une quarantaine de mutuellistes restèrent groupés autour de l'un des deux sous-directeurs, Bouvery, « un homme à l'esprit juste et au cœur généreux ».

Le mutuellisme fut ainsi véritablement constitué le 28 juin 1828 et cette date fut prise pour point de départ de « l'an I de la régénération ». En 1831, le service de la garde nationale ayant établi des rapports fréquents entre les chefs d'atelier, l'existence de cette association secrète et illégale s'ébruita et il y eut de nombreuses demandes d'admission. Dans le courant de cette année, le nombre des membres s'étant élevé à deux cent quarante, elle s'organisa sur des bases qui ont été les mêmes jusqu'à la fin.

D'abord des « loges » qui nomment un président et deux délégués, réélus tous les ans, divisées en quatre « indications » de cinq membres, dont un « indicateur ». La réunion des délégués de onze loges forme une loge « centrale ». Chaque centrale est dirigée par un président assisté d'un bureau : un vice-président, un trésorier et un secrétaire. Les présidents des centrales constituent le « Conseil directeur » de l'association.

Quant aux compagnons, ils ne commenceront à s'organiser qu'en octobre 1831 et la « Société des compagnons ferrandiniers » ne sera constituée qu'en février 1832.

Ce sont les mutuellistes qui vont servir de cadres au mouvement revendicatif. Car le mutuellisme est déjà un instrument de lutte, une association de « résistance à l'oppression ». Il deviendra « un véritable syndicat d'esprit moderne » (Albert Thomas).

La propagande des disciples de Saint-Simon a trouvé en effet chez les canuts un excellent terrain. Ceux-ci sont en plein accord avec l'acte d'accusation que les saint-simoniens ont dressé contre l'ordre social existant, contre le « désordre établi ». Ils les approuvaient

quand ceux-ci, en des harangues enflammées, critiquaient le dogme de la liberté de l'industrie, exaltaient les travailleurs, flétrissaient les oisifs et demandaient l'abolition de « tous les privilèges de la naissance, *sans exception* ».

Ils approuvaient encore lorsque les prédicateurs expliquaient cette sentence de leur maître : « Toutes les institutions sociales doivent avoir pour but l'amélioration du sort moral, physique et intellectuel de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. »

La propagande saint-simonienne dut toucher bon nombre de chefs d'atelier. Charnier, par exemple, en sera un moment tout imprégné.

Cependant, plutôt que des conversions à la religion nouvelle, les missionnaires provoquaient un éveil de la réflexion en diffusant des concepts neufs.

C'est ainsi qu'un jeune homme de dix-huit ans, Frédéric Ozanam, fils d'un médecin lyonnais, publie sa première brochure : *Réflexions sur la doctrine de Saint-Simon.* Jean-Jacques Ampère verra avec raison dans cet opuscule le germe de l'œuvre entière d'Ozanam.

C'est en effet le temps où les idées de *L'Avenir*, le journal de Lamennais, Montalembert et Lacordaire, bouleversent le monde catholique, si important à Lyon. En mai 1831 apparaît une Association lyonnaise pour la défense de la liberté religieuse, qui correspond activement avec l'Agence générale.

D'autre part, une aile gauche du parti républicain grandissant ne se borne pas à préconiser la transformation d'un régime bourgeois, la monarchie de Juillet, en une république bourgeoise et ne reste pas indifférente à la question sociale. Surtout représentée par la « Société des amis du peuple », qui compte parmi ses membres principaux Godefroy Cavaignac, Trélat, Buchez, Raspail et Blanqui, profondément marquée par les doctrines des saint-simoniens, faisant siennes leur critique de l'ordre social et leurs idées d'association, elle s'en distingue par les moyens de réaliser cet idéal. Pénétrés en effet de l'idéologie de 93 et des tradi-

tions babouvistes, les « Amis du peuple » croient en l'efficacité de la « force révolutionnaire ».

Dès septembre 1830, ils ont lancé un manifeste où ils s'assignent pour objectif l'amélioration de la condition physique et morale des classes inférieures. En conclusion, ils proposent aux ouvriers un front commun contre leurs adversaires : les aristocrates et les privilégiés.

En juillet 1831, la société commence à éditer sur ces thèmes de violents libelles aux titres brûlants, à la manière de Marat : *Pourquoi le peuple meurt de faim, Comme quoi, même depuis Juillet, c'est l'argent qui nous gouverne,* etc.

Ces tendances se manifestent à Lyon dans la presse républicaine naissante : *La Sentinelle nationale* (juin-octobre 1831), que dirige Joseph Beuf, et un journal imprimé sur papier rose, *La Glaneuse* (juin 1831-mars 1834), rédacteur-gérant Adolphe Granier, à laquelle collabore, à partir de septembre 1831, un jeune avocat stagiaire, Michel-Ange Périer, combattant de juillet 1830 et, bientôt après, lieutenant dans le bataillon de volontaires envoyé par les « Amis du peuple » au secours de la révolution belge.

Parallèlement, en juillet-août se reconstitue, sous la direction du chef d'atelier Jacques Lacombe, l'organisation paramilitaire demi-secrète formée en février, les Volontaires du Rhône.

4. Le prélude

Le moment est venu où, cédant à l'impérieuse nécessité, la classe ouvrière doit et veut chercher un terme à sa misère.

BERNARD

A l'automne de 1831, la situation économique s'est améliorée, sans qu'aient augmenté les prix de façon. L'heure est venue de réagir. A la tête du mouvement revendicatif qui se dessine chez les ouvriers en soie, on retrouve sans surprise le mutuelliste Bouvery, Charnier, et d'autres militants de 1827-1828.

Une première réunion, qui groupe environ trois cents assistants, a lieu le 8 octobre à la Croix-Rousse sur l'initiative et sous la présidence de Bouvery. On y décide d'exiger des fabricants l'augmentation des salaires et de leur imposer un *tarif,* revendication traditionnelle depuis le XVIII[e] siècle et qui avait déjà jeté dans la rue les ouvriers lyonnais en août 1786.

Plusieurs moyens sont proposés en vue d'obtenir satisfaction : pétitions aux autorités, manifestations sur les places publiques, arrêt des métiers...

D'autre part, un bureau provisoire, ou « Commission improvisée », est nommé : un vice-président et quatre scrutateurs ou secrétaires sont adjoints à Bouvery par la voie du scrutin.

Et l'on adopte les bases d'une organisation tout à fait remarquable : la ville de Lyon et ses faubourgs, qui comptent huit mille chefs d'atelier, sont divisés en quarante circonscriptions de quartiers ou de rues. Ce sont les « sections », comprenant chacune deux cents chefs d'atelier environ. La section nommera deux délé-

gués, deux « chefs de section », pour la représenter à la « Commission des chefs d'atelier de la ville de Lyon et des faubourgs » (on l'appelle aussi « Commission des ouvriers »). Celle-ci sera donc composée de quatre-vingts chefs de section ou « commissaires des ouvriers », on dit encore « syndics », mot emprunté au mutuellisme. On relève aussi dans les brochures du temps les termes « centurions » et « décurions ».

« Le corps des ouvriers en soierie, nous dit Baune, avait reçu une organisation occulte par *décuries* et par *centuries*. Il suffisait de l'espace d'une heure pour les réunir sur un point désigné. »

Faut-il reconnaître dans cette organisation d'allure militaire la main de Bouvery, un ancien chef de bataillon ? ou (et) celle des Volontaires du Rhône ?

Le 10 a lieu une seconde réunion. Quinze cents chefs d'atelier s'entassent dans la cour et la salle de danse du café Orcières. Mais tous les quartiers n'ont pas encore nommé leurs délégués ; vingt-trois seulement sont présents. Les quartiers non représentés sont invités à faire les nominations d'ici le 13 octobre, afin que la Commission au complet puisse commencer la rédaction de la pétition qu'on se propose de présenter au préfet. Cette pétition a pour but de prier l'autorité de régler le prix de façon des étoffes de soie.

L'agitation est telle que le 11 octobre le général Roguet lui-même prend une initiative insolite : il va trouver le vice-président du conseil des prud'hommes et lui signifie « qu'il est convenable d'augmenter les façons des ouvriers en soie, que sans cela la tranquillité pourrait être troublée ». Ce dernier se rend de suite au Bureau des prud'hommes et convoque le conseil.

Celui-ci, « considérant qu'il est de notoriété publique que beaucoup de fabricants payent réellement des façons trop minimes », déclare « utile qu'un tarif au minimum soit fixé pour le prix des façons ».

De son côté, le 12 octobre au matin, Boisset, maire de Lyon par intérim, convoque douze fabricants des plus notables et douze chefs d'atelier pris dans la Commission. Un tarif est ébauché.

Les 13 et 14 octobre, les quatre-vingts commissaires nomment leur bureau définitif qui prend le nom de « Commission centrale » : Bouvery, président, Falconnet, vice-président, et neuf autres membres : Guillot, Labory, Rozier, Masson-Sibut, Bernard, Charnier, Marrel, Lavallée et Bonnard.

Une commission de quatre membres est chargée de rédiger une adresse au préfet. Vingt-deux commissaires s'occuperont de la fixation d'un tarif au minimum.

Le 15, le préfet réunit sous sa présidence les membres de la chambre de commerce et les maires de Lyon, de la Croix-Rousse, de Vaise et de la Guillotière. Un tarif est admis « comme une fâcheuse nécessité, dans la crainte des excès auxquels se porteraient les masses soulevées si l'on trompait leur attente ».

Le 16 a lieu une nouvelle assemblée générale. Différentes rédactions d'adresses au préfet y sont lues ; la majorité décide en faveur de celle de Bernard.

Le 17 octobre, environ cent cinquante compagnons se rassemblent sur les fortifications du quartier des Tapis. Ils décident de nommer leurs commissaires comme les chefs d'atelier et de se grouper, eux aussi, en dissimulant leur association sous le titre d'une société de bienfaisance. Puis ils font le tour de la Croix-Rousse en marchant deux à deux et en manifestant. Ils se rendent ensuite au café Fayet qui devient leur quartier général, comme le café Orcières est celui des chefs d'atelier. Le commissaire de police de la Croix-Rousse écrit au préfet que « cette réunion pourrait peut-être bien avoir des suites plus alarmantes que la première [celle des chefs d'atelier], car elle se compose de simples ouvriers en soie », c'est-à-dire de compagnons.

Le 18, la Commission centrale des chefs d'atelier se rend en délégation à la préfecture pour présenter la pétition à Bouvier du Molart : « Le moment est venu où, cédant à l'impérieuse nécessité, la classe ouvrière doit et veut chercher un terme à sa misère. » Plus loin elle dénonce « toute la turpitude d'un trop

grand nombre de négociants sans pudeur... pour la fortune desquels nous devançons l'aurore et prolongeons, bien avant dans la nuit, un travail dont ils ne rougissent pas de diminuer journellement le salaire ».

Le 21 octobre, sous la présidence du préfet, des maires de Lyon et des faubourgs et de membres de la chambre de commerce et du conseil des prud'hommes a lieu la première réunion d'une commission mixte composée de vingt-deux fabricants et d'un nombre égal de commissaires délégués par les chefs d'atelier. Mais les fabricants déclarent que pour traiter avec ceux-ci et élaborer un tarif des salaires ils n'ont aucun mandat de leurs confrères.

Les délégués ouvriers ripostent qu'ils ont eux-mêmes reçu mandat de traiter avec des fabricants munis des mêmes pouvoirs. La séance est donc ajournée. Le soir, plusieurs centaines d'ouvriers parcourent le quartier des Capucins où se trouvent les principales maisons de fabrique en criant : « Au Rhône les fabricants ! » Rentrant à la Croix-Rousse, ils réclament la cessation immédiate du travail : « A bas les lampes ! A bas les navettes ! »

Le 24, les fabricants sont convoqués pour nommer les commissaires qui devront les représenter à la prochaine réunion.

Celle-ci a lieu dès le lendemain. Pendant que s'ouvrent les débats, six mille chefs d'atelier et compagnons s'avancent des faubourgs vers la préfecture (alors place des Jacobins). Ils marchent en silence, sans armes, sans bâtons. « Les travailleurs, dit Monfalcon, se bornent à faire une démonstration de leurs forces. » Chaque section est rangée sur deux files d'environ cent hommes chacune. En tête s'avancent les deux chefs de section (ou « centurions »), ayant à la main une baguette comme signe de leur autorité. Ces « centuries » sont subdivisées en escouades ou « décuries », précédées de leurs « décurions ».

Et ce sont de longs cortèges qui font leur jonction sur la place Bellecour au cri de « Vivent les ouvriers ! » et aussi « Vive le préfet ! ».

« C'était pitié, écrit un fabricant, de voir les joues creuses, les teints hâves, la complexion malingre et rétrécie de la plupart de ces malheureux ; l'énergie semblait devoir fuir des corps aussi faibles, aussi peu développés ; mais ces individus étaient réunis, ils étaient organisés, ils formaient un corps compact et les masses ont conscience de leur force. »

Ils étaient restés jusqu'à ce jour si soumis qu'ils n'inspiraient aux fabricants que du mépris. Mais le 25 octobre il y a quelque chose de changé. Les ouvriers en soie, par leur organisation, par leur discipline presque militaire, frappent de stupeur les spectateurs :

« Des commandants supérieurs, écrit l'un d'eux, faisaient exécuter des marches et des contre-marches avec autant de facilité et de précision que des généraux d'armée. »

Mais le bruit se répand que la fin de la délibération de la commission mixte est renvoyée à deux jours. Aussitôt les ouvriers se précipitent vers la préfecture en criant : « Point de renvoi ! » Le préfet presse les fabricants de conclure : « Dépêchez-vous, finissez-en. » Ceux-ci étaient surpris d'entendre « la raison claire, lucide, et parfois éloquente, tomber des lèvres de ces mandataires improvisés [les délégués ouvriers] ».

Après une discussion de quatre heures, le tarif est enfin adopté. Sous la pression ouvrière, sans doute, car il y a, écrit le journaliste saint-simonien Michel Chevalier, « quelque chose d'irrésistible dans la voix même la plus pacifique des mandataires de cent mille hommes qui demandent du pain ».

Puis les ouvriers en soie se retirent dans leurs quartiers respectifs « en conservant toujours l'ordre que l'on avait admiré entre eux ».

A la Croix-Rousse, c'est un enthousiasme délirant. Les canuts illuminent la ville. Un tulliste, Antoine Vidal, compose une chanson à la manière de Béranger :

Allons, chante, mon amie,
Chante un meilleur avenir...

une émeute. Les gardes nationaux ont ordre de se tenir en uniforme.

Un « avis » du préfet est affiché :

« Un rassemblement d'une centaine d'ouvriers en soie des deux sexes s'est encore formé à la Croix-Rousse hier et avant-hier soir...

« Les perturbateurs ne peuvent être que des mauvais sujets qui se refusent à tout travail comme à toute discipline. »

Et le préfet invite les « honnêtes gens » à ne pas se mêler aux groupes, pour ne pas nuire à l'action de la police.

Le 5 novembre, cent quatre fabricants adoptent un mémoire destiné à la Chambre des députés : ils justifient la baisse des salaires par la concurrence, condamnent le tarif comme illégal et accusent les tisseurs, dont ils dénoncent l' « organisation récente, source future et certaine d'embarras pour notre ville », de s'être créé des « besoins factices », expression qui indigne les canuts.

Certains fabricants refusent de faire travailler même au-dessous du tarif, répondant par le lock-out aux menaces de grève. L'un d'eux reçoit les ouvriers avec ses pistolets sur la table. Un autre répond à l'exposé de leurs revendications : « Si vous n'avez pas de pain dans le ventre, nous y mettrons des baïonnettes. »

Depuis le 1er novembre, le conseil des prud'hommes condamnait les fabricants qui n'observaient pas le tarif, mais le 17 est lue en séance une lettre du préfet que le ministre du Commerce avait rappelé à l'ordre : le tarif n'est qu'un « engagement d'honneur » ; il n'est pas légalement obligatoire. Le conseil cesse donc de condamner sa non-exécution et les fabricants n'en tiennent plus du tout compte. Cette séance du 17 est orageuse. L'agitation grandit chez les ouvriers qui s'étaient tant réjouis de l'adoption du tarif.

Déjà, le 19 novembre, des compagnons parcourent la Croix-Rousse en demandant aux chefs d'atelier de

leur donner leurs fusils s'ils ne veulent pas s'en servir eux-mêmes.

Le dimanche 20 novembre a lieu une revue de la garde nationale pour l'installation de son chef, le général baron Ordonneau. Dix mille hommes sont présents sur la place Bellecour. Et l'on note « la contenance alarmante des compagnies des faubourgs ». Aux remarques insultantes des fabricants sur les uniformes, bien moins riches que les leurs, des chefs d'atelier, ceux-ci répondent par des menaces.

La garde nationale est en effet de composition presque exclusivement bourgeoise dans les quartiers du centre, tandis que dans le vieux Lyon, à la Croix-Rousse et à la Guillotière, elle est surtout formée par les chefs d'atelier.

Peu après cette revue, chefs d'atelier et compagnons, réunis sur la place de la Croix-Rousse, décident de ne pas reprendre le travail le lendemain et de venir en masse dans la ville, comme le 25 octobre, afin d'exiger le respect du tarif convenu.

« La Croix-Rousse, écrit Baune, était devenue le rendez-vous des ouvriers en soie, qui s'y rendaient de toutes les parties de la ville et des faubourgs, sur la seule invitation de leurs syndics. »

5. Sous le drapeau noir

Nous voulons faire une révolution pour nous.

21 NOVEMBRE

Entre sept et huit heures du matin, des rassemblements se forment à la Croix-Rousse. Les chefs de section sont là et leurs « émissaires » parcourent les ateliers pour arrêter les métiers qui battent encore. Vers dix heures, un détachement de gardes nationaux de la 1re légion, composée surtout de fabricants et commis de fabrique, se présente. Une discussion s'engage avec les ouvriers ; l'officier s'écrie : « Pas tant de ménagements pour cette canaille ! » Ses hommes s'avancent la baïonnette en avant. Une grêle de pierres les accueille. Les canuts s'élancent avec leurs poings nus. Ils désarment les uns tandis que les autres opèrent « une retraite précipitée ». Le chef d'atelier Charnier sauve le commissaire de police Toussaint, entouré par un groupe de furieux qui menacent de l'assommer.

Puis les ouvriers, se tenant par le bras, descendent la Grande Côte. Ils sont sans armes et vont réclamer de l'autorité l'exécution du tarif. Quelques-uns chantent le refrain de *La Parisienne*, cette *Marseillaise* de 1830 qu'avait composée Casimir Delavigne :

En avant, marchons
Contre leurs canons.
A travers le fer, le feu des bataillons,
Courons
A la victoire.

Ils se trouvent face à face de nouveau avec un peloton de la première légion de la garde nationale. Sans aucune sommation, les gardes nationaux ouvrent le feu ; plusieurs ouvriers tombent, les autres remontent à la Croix-Rousse en criant : « Aux armes, aux armes, on assassine nos frères. »

De chaque maison sortent des combattants armés de pelles, de pioches, de bâtons et des étais de leurs métiers ; quelques-uns ont des fusils.

Des groupes promènent un quignon de pain planté au bout d'une baïonnette : « Du pain ou du plomb. » Comme les ouvriers manquent de munitions, ils fondent leurs fourchettes et leurs cuillers d'étain ; d'autres coupent les plombs de leurs métiers Jacquard et les coulent dans des dés à coudre pour en faire des balles.

Ceux qui n'ont pas d'armes transportent des pavés aux étages supérieurs des maisons ou sur les toits dont ils arrachent les tuiles.

Sur la place de la Croix-Rousse, des amas de pavés sont formés de distance en distance. Une partie de la garde nationale s'est réunie aux insurgés et, tous ensemble, ils descendent en courant vers la cité des riches. La bataille est acharnée. Les ouvriers mêmes sans armes se jettent sur les détachements de fabricants et frappent avec des pierres ou avec les poings. Des voitures sont renversées aux carrefours ; des barricades s'élèvent rapidement. Des enfants et des femmes aident à les dresser. En quelques points stratégiques, les ouvriers occupent les maisons et se postent aux fenêtres ou sur les toits.

A la côte Saint-Sébastien, un peloton du 66e de ligne refuse de tirer. Les officiers doivent faire ouvrir les rangs pour laisser passer la garde nationale devant. Cette fois encore ce sont les fabricants en armes qui tirent le premier coup de feu.

A midi, une colonne de lignards et de gardes nationaux, ayant à sa tête le préfet et le général Ordonneau en grand uniforme, monte la Grande Côte. Reçue à coups de fusil, de cailloux, de tuiles et de pierres, elle

recule puis reprend sa marche. Le préfet et Ordonneau acceptent de parlementer. Ils sont conduits à la mairie de la Croix-Rousse. Du Molart harangue la foule assemblée sous les fenêtres, prodigue les paroles de conciliation.

« Leur unique réponse à mes instances, écrira plus tard le préfet, a été : "Du travail ou la mort ! Nous aimons mieux périr d'une balle que de faim !" »

Mais sur plusieurs points la fusillade recommence. L'intervention du préfet ne serait-elle pas une manœuvre destinée à endormir les ouvriers afin de donner au général Roguet le temps de rassembler ses forces et d'écraser les révoltés ? « Vengeance, vengeance, nous sommes trahis ! » « A mort, fusillez-le ! », crient les ouvriers.

On saisit le préfet. On lui arrache son épée. Un chef d'atelier et chef de section, Carrier, le prend sous sa protection et le conduit à l'hôtel du Petit Louvre où il est gardé à vue. Quatre cadavres sont jetés sous ses fenêtres : « Voilà quatre victimes, il en faut une cinquième pour les venger. »

Quant au général Ordonneau, il ne doit la vie lui aussi qu'à la générosité d'un autre chef de section des ouvriers en soie, Bernard. Il est retenu prisonnier dans un café.

Les insurgés avaient eu le temps de s'organiser. Ils avaient compris qu'il leur fallait un chef. « Les ouvriers de la Croix-Rousse, qui comparaient leur situation à celle des Polonais, raconte Passeron, s'étaient donné pour général en chef un ancien militaire nommé Buisson, grilleur de son état. » Il s'agit ici d'un apprêteur de velours, officier de la garde nationale de Caluire, Martin Buisson, ami de certains Volontaires du Rhône et du marchand-chapelier Dervieux, un républicain ardent.

Tandis que les meneurs de la lutte pour le tarif s'effacent pour la plupart, aux côtés de Buisson apparaissent les cadres des Volontaires du Rhône, avec leur président, Lacombe, avec Guillot, etc.

Sur une barricade est arboré un drapeau noir (symbole de deuil avant de devenir le drapeau de l'anarchie) avec l'inscription :

Vivre en travaillant
ou mourir en combattant.

De bouche en bouche courait un mot d'ordre : « Vivre en travaillant ou mourir », calqué sur le cri révolutionnaire : « Vivre libre ou mourir ». L'adjonction de « en combattant » compléta cette sentence par une sorte de rime, qui lui donna toute sa lugubre résonance. Un ouvrier tailleur républicain, Jean-Claude Romand, revendiquera la paternité de cette devise.

Ainsi, malgré un lock-out partiel, ce que veulent les ouvriers, ce n'est pas tant du travail qu'un salaire leur permettant de vivre décemment, dignement.

Vers dix heures du soir, sur sa promesse de faire cesser les hostilités et d'obtenir des fabricants l'exécution du tarif, le préfet est relâché.

Le lendemain, à trois heures du matin, le général Roguet envoie un message aux ouvriers, les sommant de rendre le général Ordonneau. Mais les ouvriers ne le libèrent qu'en échange d'un de leurs camarades prisonniers, Jean-Marie Bey ou Bay.

22 NOVEMBRE

Vers cinq heures, une colonne de trois cent cinquante hommes, conduite par le veloutier Joseph-Anthelme Leclerc, débouche sur la place de la Croix-Rousse. Ce sont des ouvriers de la Guillotière et des Brotteaux qui ont fait un détour de seize kilomètres par Saint-Just, Vaise, le pont de Saint-Rambert pour venir au secours de leurs camarades. Leur vue ranime l'ardeur des Croix-Roussiens.

A sept heures, on affiche une proclamation du général Roguet, imprimée dans la nuit, qui invite les gardes nationaux à prendre les armes ; quelques centaines seulement répondent à son appel. La plupart des sol-

dats citoyens, au lieu de voler au secours de l'ordre, ferment leur porte à double tour. D'autres annoncent ouvertement l'intention de passer du côté des insurgés. L'affiche de Roguet est arrachée. Une multitude furieuse assaille les tambours qui battent la générale et défonce leurs caisses. Les officiers sont injuriés et menacés On désarme les gardes nationaux isolés. Les pavillons de l'octroi flambent. Plusieurs corps de garde occupés par la garde nationale ou par la ligne sont attaqués et incendiés.

A huit heures, deux compagnies du 13e de ligne et un détachement du 40e montent la côte des Carmélites pour prendre d'assaut le plateau de la Croix-Rousse. Arrêtée par des barricades, cernée de toutes parts et criblée de coups de feu partis des fenêtres des maisons ouvrières, la colonne est contrainte de capituler.

Soldats et gardes nationaux doivent aussi renoncer à contrôler la Grande Côte et la montée Saint-Sébastien. Toutes les voies qui conduisent de la Croix-Rousse à Lyon se trouvent donc libres.

La fusillade se rapproche du centre de la ville. Des femmes et des enfants se rendent maîtres de la caserne du Bon-Pasteur. Occupée par les ouvriers, la grande maison Brunet (place Rouville), qui domine la rue de l'Annonciade et le quartier Saint-Vincent, devient une des principales forteresses de la révolte.

Les rues, les places, les quais se hérissent de barricades. Le tocsin sonne à l'église Saint-Paul et à l'église Saint-Pothin. Dans la presqu'île, des boutiques d'armuriers sont enfoncées et pillées. Les insurgés, qui ont commencé la lutte avec des bâtons, ne se battent plus qu'avec des fusils. Des ouvriers de tous les quartiers et de toutes professions se sont joints aux canuts, affirmant ainsi la solidarité de tous les travailleurs. « Ce n'est plus une émeute, c'est une révolution. »

Des « furieux » venus de la Guillotière incendient le corps de garde de la place Bellecour. Ils parlent de faire subir le même sort aux « façades » qui contiennent, disent-ils, beaucoup d'aristocrates ; ils se bornent à casser un réverbère et ils le portent, au cri de « Vivent

les ouvriers ! », à la tête du pont de la Guillotière pour renforcer la barricade.

Aux Brotteaux, les ouvriers s'emparent du poste de la garde nationale et se rendent maîtres du pont Morand. Ils en barricadent l'entrée et le coupent par une tranchée pour se mettre à l'abri des charges de cavalerie. Ils dirigent un feu nourri sur le quai du Rhône.

La masse des ouvriers, encouragée par le succès et maintenant pourvue abondamment d'armes et de munitions prises à la garde nationale et à la ligne, déborde toutes les défenses. Pour éviter des surprises, les insurgés brisent les réverbères et se retranchent dans les allées des maisons. Ils en enfoncent les portes avec les brancards d'énormes charrettes qu'ils emploient en guise de béliers. D'autres s'installent sur les toits derrière les cheminées pour tirer sur la troupe.

Les témoins soulignent l'héroïsme des enfants :

« On a remarqué, nous dit Baune, que les plus acharnés ou les plus audacieux d'entre les ouvriers étaient les plus jeunes. C'étaient des enfants qui formaient les barricades. »

Et Monfalcon :

« Ces petits malheureux ont montré la plus grande insouciance du danger et quelquefois un mépris complet de la vie. »

De même les femmes. Selon Baune :

« On a vu des femmes d'ouvriers, nouvelles Spartiates, faire de la charpie sur le quai, panser les leurs sur le lieu même du combat, ranimer leur courage et les renvoyer au feu. »

Vers deux heures de l'après-midi, une colonne d'ouvriers, commandés par Lacombe, franchit le pont Tilsit et arrive sur la place des Célestins, tambour en tête. Michel-Ange Périer et Péclet, tous deux collaborateurs du journal *La Glaneuse*, rejoignent ce rassemblement, ainsi que Drigeard-Desgarnier, Dervieux et

d'autres... Michel-Ange Périer prononce une harangue qui se termine par le cri de *Vive la république !* répété par un grand nombre d'assistants. Puis la petite troupe se met en marche en direction de l'hôtel de ville.

Ainsi, le mouvement, d'abord purement revendicatif, commence à prendre une couleur politique. Mais Péclet et Périer seront bientôt blessés grièvement et vont disparaître de la scène. L'insurrection perd avec Périer l'homme le plus capable de lui imprimer un sens républicain et révolutionnaire. Mais, tandis que les républicains qu'on pourrait qualifier de « sociaux », nuance « amis du peuple », luttent aux côtés des ouvriers, quelques républicains purement politiques, les républicains bourgeois, combattent aux côtés des fabricants, dans les rangs de la garde nationale.

Les ouvriers sont maintenant maîtres de tous les faubourgs et de presque toute la ville, sauf un quadrilatère compris entre la rue Neuve au sud et les rues parallèles à la place des Terreaux, au pied de la Croix-Rousse, du côté du nord. La troupe de ligne tient également le quai Saint-Vincent, les rues adjacentes et la poudrière de Serin. Pour conserver ce poste, elle déploie tous ses efforts. Mais l'arsenal d'Ainay, isolé au milieu de l'insurrection, est neutralisé ; il ne sera pris qu'après la retraite des troupes, le mercredi vers six heures du matin.

La plupart des gardes nationaux du parti de l'ordre se dispersent, découragés. Les soldats de la ligne n'opposent aux insurgés qu'une résistance de plus en plus faible. Un millier d'entre eux s'étaient laissé désarmer.

Vers sept heures du soir, les ouvriers occupent la poudrière de Serin. La troupe et le peu de gardes nationaux qui lui servent d'auxiliaires, épuisés et sans vivres, sont refoulés sur les places des Terreaux et de la Comédie. Il ne reste plus au pouvoir des autorités qu'un seul point cerné de toutes parts : l'hôtel de ville.

« La garde nationale, écrit le commissaire central Prat, était démoralisée, la troupe de ligne refusait de se battre. »

A minuit, le général Roguet décide d'évacuer la ville. La retraite commence vers deux heures du matin. Les pavillons de l'octroi du pont Lafayette brûlent toujours. Des lueurs rouges dansent sur les sombres façades du quai de Retz. Bientôt, le pas régulier des troupes, les sabots des chevaux martèlent les pavés. Les baïonnettes scintillent à la lumière de la lune. « Aux armes, aux armes ! » Ce cri court le long du quai Saint-Clair. Le tocsin sonne à presque toutes les églises. Les fenêtres se garnissent d'insurgés.

L'acharnement de ce dernier combat est tel que les ouvriers, après avoir épuisé leurs cartouches, jettent leur pauvre mobilier par les fenêtres : un soldat a même une épaule écrasée par un poêle en fonte tout brûlant.

Arrêtées à tout instant par des barricades que le canon a peine à renverser, les troupes, harassées, parviennent enfin à Montessuy.

Lyon est maintenant au pouvoir des insurgés.

On nous disait : « Soyez esclaves ! »
Nous avons dit : « Soyons soldats ! »

6. Lyon au pouvoir des ouvriers

Une heure de triomphe et de puissance, une heure debout pour tant d'années prosternées !

BLANQUI

23 NOVEMBRE

Le préfet, qui, dans une affiche adressée aux « braves ouvriers », se proclamera leur « père », n'attend pas ses enfants. « Il y avait plus d'un inconvénient, écrit-il, à rester sur le théâtre de tant de scènes irritantes. » Il laisse à l'hôtel de ville ses dorures et chamarrures et s'esquive en rasant les murs.

Il court se réfugier derrière les grilles de la préfecture où il se claquemure. Les autres « autorités légitimes » font de même.

Benoît, secrétaire général de la mairie, part le dernier : « Il n'y a plus d'autorités ici, je vais me coucher à la garde de Dieu. »

Et à part les médecins, les infirmiers et les blessés de l'ambulance, ainsi que les détenus de la salle d'arrêt, de ce qu'on appelle les « caves », il ne reste plus à l'hôtel de ville qu'un trousseau de clés posé sur un habit brodé.

A deux heures et demie du matin, à la préfecture, les autorités officielles rédigent une sorte de testament constatant :

« 1° Le départ des troupes ;
« 2° [...] Que nous avons été contraints également de

laisser occuper le poste de l'hôtel de ville par les troupes de l'insurrection, qui étaient maîtresses sur tous les points ;

« 3° [...] Qu'en ce moment-ci la désorganisation la plus complète règne dans la ville, que l'insurrection domine tous les pouvoirs, et que les lois et les magistrats y sont sans force. »

Lyon reste sans gouvernement.

Pendant ce temps, les ouvriers prennent possession de l'hôtel de ville. Ce sont d'abord, vers quatre heures du matin, des terrassiers de la Guillotière, venus par le pont Morand ; ensuite, à sept heures, des canuts de la Croix-Rousse conduits par un de leurs syndics, nommé Lachapelle, capitaine dans les Volontaires du Rhône. Celui-ci, qui déjà se faisait obéir par le maire de la Croix-Rousse, s'installe dans le bureau de l'état-major de la garde nationale avec d'autres chefs ouvriers. Ils s'efforcent d'arrêter les dévastations qui commencent aux alentours. Un groupe se forme devant la maison Auriol, sur le quai de Retz : « C'est d'ici qu'on a tiré sur nous hier. Pillons cette maison, brûlons-la. » On jette par les fenêtres les meubles, marchandises, registres, livres de compte, dont on fait un immense bûcher. Mais, si l'on détruit, on ne pille pas. On voit des gens en guenilles lancer des sacs d'argent dans le Rhône. Deux voleurs, pris sur le fait, sont fusillés séance tenante.

Vers huit heures du matin se présente un autre syndic : Lacombe ; il vient d'enlever l'arsenal et a obtenu du préfet un ordre de mission ; il réclame le commandement du poste d'ouvriers de l'hôtel de ville. Il le partage d'abord avec Lachapelle, mais en devient bientôt le seul détenteur.

Entre-temps, d'autres personnages sont survenus dans l'intention de donner une direction politique au mouvement ouvrier. « *Ils parlèrent de république*, du renvoi des autorités. »

Ainsi se forme une sorte de gouvernement nouveau, qu'on appelle l'« état-major provisoire », dont la

le corps provisoirement organisé des "Volontaires du Rhône" à se réunir immédiatement. Ils prendront pour point central l'hôtel de ville, où leurs concitoyens les attendent avec la plus vive anxiété.

« Tous les bons citoyens sentiront la nécessité de réunir leurs efforts aux nôtres pour que notre belle cause ne soit souillée d'aucune tache. Nous espérons que les ouvriers surtout viendront grossir nos rangs. C'est à eux principalement que notre appel s'adresse. »

Parmi les neuf signataires de ce texte, approuvé à l'unanimité, nous relevons les noms de plusieurs des principaux chefs des Volontaires du Rhône : Lacombe, Lachapelle, Cochet, Charpentier, Guillot, Chabrier...

L'autre proclamation est beaucoup plus nette. Attribuée d'abord à Granier, « elle était rédigée », répondit-il, par « un ouvrier », « un individu se disant ouvrier », rectifie-t-il ailleurs. C'est Pérenon. En effet :

« Le mercredi matin [23 novembre], nous dit Baune, vous n'eussiez reconnu personne dans les rues de la ville. Les élégants fashionables, les petits maîtres à la mode, avaient endossé la veste et quitté le castor pour la modeste casquette. C'était l'ordre du jour. »

Voici cette proclamation :

« LYONNAIS !

« Des magistrats perfides ont perdu de fait leurs droits à la confiance publique ; une barrière de cadavres s'élève entre eux et nous, tout arrangement devient donc impossible. Lyon, glorieusement émancipé par ses enfants, doit avoir des magistrats de son choix : des magistrats dont l'habit ne soit pas souillé du sang de leurs frères !

« *Nos défenseurs nommeront des syndics définitifs pour présider avec toutes les corporations respectives à la représentation de la ville et du département du Rhône.*

« Lyon aura ses comices ou ses assemblées primaires, les besoins du peuple provincial seront enfin entendus,

et une nouvelle garde citoyenne sera organisée... Plus de charlatanisme ministériel pour nous en imposer.

« Soldats, vous avez été égarés ; venez à nous, vos blessés vous diront si nous sommes vos frères.

« Gardes nationaux, des ordres donnés par des hommes perfides et intéressés ont compromis votre habit. Vos cœurs doivent être français : réunissez-vous à nous pour maintenir l'ordre.

« Nous sommes sûrs qu'au premier appel chacun de vous se trouvera sur les places d'armes respectives.

« Tous les bons citoyens s'empresseront de rétablir la confiance en rouvrant leurs magasins.

« L'arc-en-ciel de la vraie liberté brille depuis ce matin sur notre ville : que son éclat ne soit pas obscurci.

« VIVE LA VRAIE LIBERTÉ !

« *Lyon, le 23 novembre 1831.*

« Pour la "Commission des ouvriers" :

« LACOMBE, *syndic ;* FRÉDÉRIC, *vice-président ;*

« CHARPENTIER et LACHAPELLE, *syndics.* »

Mais, si l'impression de l'appel aux Volontaires du Rhône fut votée sans opposition, la seconde proclamation « donne lieu à de vives discussions ». Elle est « lue, relue, corrigée, modifiée et augmentée par les assistants ». Granier y fait insérer la phrase : « Tous les bons citoyens s'empresseront de rétablir la confiance en rouvrant les magasins. »

La discussion dure une demi-heure. Lacombe y prend une part active et, ayant approuvé cette pièce après une troisième lecture, « donne l'ordre » à Pérenon et à quatre ouvriers en armes de la porter à Charvin, imprimeur de *La Glaneuse*. Celui-ci envoie réclamer des signatures à l'hôtel de ville. Lacombe donne son nom et ceux des trois ouvriers qui figurent au bas de l'affiche. Celle-ci n'arrivant pas assez vite à son gré, Lacombe envoie un troisième message à l'imprimeur lui demandant si elle sera bientôt tirée.

Par cette affiche, l'état-major provisoire manifeste d'abord son intention de remplacer les autorités officielles par de nouveaux magistrats nommés par les

ouvriers : les ouvriers en soie procéderont à de nouvelles élections de leurs syndics ou chefs de section et les autres corporations nommeront chacune les leurs.

Malgré son obscurité, le deuxième paragraphe révèle une inspiration ouvrière ; il est en contradiction avec la phrase suivante, qui proclame « le suffrage universel par les assemblées primaires », revendication commune aux jacobins et aux carlistes.

Ce paragraphe n'a-t-il pas été dicté par un ouvrier ? Pour la première fois dans l'histoire apparaît en effet l'idée d'une représentation professionnelle ouvrière : Lyon devait être administré par un « conseil d'ouvriers », élu par les différentes corporations. C'est la prise du pouvoir par les travailleurs. Anticipation audacieuse, vision d'avenir qui préfigure et même dépasse en hardiesse les conceptions des communards parisiens, quarante ans plus tard.

Ce manifeste dénonce ensuite la centralisation dont est victime le « peuple provincial » et traduit ainsi les profondes aspirations communalistes et fédéralistes des Lyonnais, ces tendances qui influeront beaucoup sur la doctrine de Proudhon.

Le placard annonce enfin la réorganisation de la garde nationale, qui devait sans doute être recrutée surtout parmi les ouvriers. Ceux-ci s'étaient d'ailleurs formés d'eux-mêmes en garde civique (après la dissolution de ce premier état-major, Buisson sera nommé chef d'état-major des « gardes nationaux d'ouvriers »). Et les soldats sont appelés à fraterniser.

Pendant que la proclamation révolutionnaire s'imprime, les membres de l'état-major provisoire se partagent les pouvoirs. Nous avons vu que Lacombe s'était proclamé maire. Poirieux, un « carioleur », est nommé commandant de place ; le pharmacien Pelletier, commandant de l'arsenal ; le rentier Tricher s'intitule maréchal de camp, etc.

L'ordre aurait même été donné « d'arrêter et de garder à vue » Boisset et du Molart, qui pourtant s'effacent le plus possible. Vers une heure de l'après-

midi, Rosset, « chargé d'aller s'assurer de la personne du préfet », lui demande de lui céder la place, mais, devant l'attitude ferme de Bouvier du Molart, il doit se retirer, tout en menaçant « de faire mouvoir les masses ».

Vers deux heures, l'affiche séditieuse est placardée en quelques endroits et publiée au son du tambour par une patrouille d'ouvriers jusque devant la préfecture où ceux-ci font même irruption. « Une bande d'une trentaine de gens de mauvaise mine, couverts de haillons, entra à la préfecture », écrit Bouvier du Molart. Ils demandent des armes et la dissolution de la première légion de la garde nationale composée des fabricants des Terreaux, car « ils voulaient en finir avec ces aristocrates et que c'était décidément *la guerre de ceux qui n'ont rien contre ceux qui ont quelque chose* ».

Ces deux mesures réclamées par les ouvriers sont celles que Blanqui préconisera en 1851, après l'avortement de la révolution de 1848 :

« Traîtres seraient les gouvernements qui, élevés sur le pavois prolétaire, ne feraient pas opérer à l'instant même :

1° le désarmement des gardes bourgeoises ;

2° l'armement et l'organisation en milice nationale de tous les ouvriers.

« Sans doute il est bien d'autres mesures indispensables, mais elles sortiraient naturellement de ce premier acte qui est la garantie préalable, l'unique gage de sécurité pour le peuple.

« Il ne doit pas rester un fusil aux mains de la bourgeoisie. Hors de là, point de salut. »

De même que Blanqui, Marx, tirant les leçons de l'échec révolutionnaire de 48, recommandera l'armement immédiat du prolétariat tout entier afin de « s'opposer à la reconstitution de la vieille garde civique dirigée contre les ouvriers » (mars 1850).

Il ne s'agit donc plus seulement d'une augmentation de salaire, c'est « la guerre de ceux qui n'ont rien contre ceux qui ont quelque chose » ; et le premier

adressés « au gouvernement », « au juste milieu », « au ministère assassin de la liberté des peuples » : « Tu veux mes armes, viens les prendre. » La police a bien de la peine à faire rentrer mille cinq cents fusils en trois jours.

Le 1er décembre, des détachements de l'armée qui se rassemble aux portes de Lyon occupent la Guillotière et Vaise, Caluire et Cuire et même les faubourgs de Serin et de Saint-Just. Et déjà les autorités ne se gênent plus. Ce même jour, le préfet ordonne une perquisition chez Buisson, son ami de l'avant-veille, afin d'y saisir « un dépôt secret d'armes ».

Prunelle, député et maire en titre de Lyon, arrivé de Paris la veille, lance aussi sa proclamation. Un vrai déluge d'eau bénite ! « C'est le cœur navré de douleur [...] la seconde ville du royaume, la capitale du Midi, Lyon que toute la France se plaisait à nommer la Cité modèle [...] honoré de votre confiance [...] ». Le Dauphinois Prunelle s'entendait merveilleusement à exploiter l'ardent attachement que les Lyonnais ont pour leur ville.

Le 2 décembre, une seconde proclamation du maire annonce le désarmement et la dissolution de la garde nationale de Lyon, la Croix-Rousse, la Guillotière et Vaise, dont on promet cependant la réorganisation prochaine. « On ne remettra vraisemblablement pas aux mains des ouvriers, en recomposant cette garde, les armes dont ils ont si étrangement usé », écrira Monfalcon.

Les gardes nationaux doivent garder leurs postes jusqu'à ce qu'ils soient relevés par la troupe de ligne et ensuite se rendre sur leurs places d'armes respectives pour s'y dissoudre.

Dans les deux premiers jours de décembre, « quoiqu'il y ait encore, nous dit Monfalcon, des postes gardés par des ouvriers armés, tout le pouvoir paraît rendu aux autorités légitimes ; on dirait que les vainqueurs ont abdiqué ».

Les dernières traces de l'insurrection ouvrière lyonnaise vont disparaître.

Voyons maintenant quelle avait été en France sa résonance.

A Paris, le préfet de police ne cache pas son inquiétude. Dès le 22, il écrit :

« Les événements de Lyon commencent à être connus et donnent beaucoup d'inquiétude aux amis du gouvernement. *Les anarchistes de toutes couleurs s'en réjouissent.* »

Le lendemain, la police note chez les ouvriers parisiens un redoublement d'activité chez les « agitateurs » et les « orateurs » qui disent que le peuple est enchaîné.

Le 24 arrivent des nouvelles plus détaillées. A la Bourse, les fonds subissent une forte baisse. A la Chambre des députés se manifeste une vive émotion. Le Conseil des ministres, réuni chez le roi en séance extraordinaire, décide d'envoyer à Lyon le duc d'Orléans et le maréchal Soult, ministre de la Guerre, avec des troupes. C'est aussi ce jour-là que le roi fait sa fameuse commande. Ça va donc vraiment mal. De plus, « on a entendu plusieurs ouvriers dire *qu'il fallait imiter leurs camarades de Lyon et frapper le grand coup* ».

Dans la nuit du 25 au 26, on affiche sur les murs de la capitale des placards séditieux appelant les ouvriers parisiens à suivre l'exemple de Lyon.

Les faubourgs s'agitent. Gardes nationaux et gendarmes font de nombreuses patrouilles. La police opère quelques arrestations. On craint une émeute prochaine.

Cinq mois plus tard, Bouvier du Molart, alors destitué, rapporte dans une lettre au ministre ce que lui avait dit un député en décembre 1831 :

« Ce n'est pas une émeute que vous avez arrêtée, c'est *une révolution* que vous avez empêchée. *Vingt-quatre heures plus tard, nous partions d'ici ; tout était prêt.* »

Seulement, cette agitation parisienne s'apaisera vite.

En ces jours de panique, les autorités suspectent même l'aide qu'on leur offre, car on ignore contre qui se tourneraient les armes une fois données. A Dijon, le 25 novembre, une troupe de jeunes gens veut, d'une

le double des tués ; mais bien des insurgés plus ou moins gravement atteints ne se sont naturellement pas déclarés.

A la différence de la première, cette seconde insurrection lyonnaise n'est pas restée isolée. Elle eut des répercussions dans de nombreuses villes de province, Saint-Etienne, Grenoble, Vienne, Marseille, ainsi qu'à Lunéville, Epinal, Clermont, Chalon-sur-Saône, Besançon et dans la petite localité paysanne d'Arbois, dans le Jura.

D'autre part, le 13 avril, les républicains de Paris avaient tenté un mouvement pour soutenir leurs frères de Lyon. Après deux jours de combat, ce soulèvement fut écrasé avec autant d'implacable rigueur qu'à Lyon. Le célèbre massacre de la rue Transnonain, immortalisé par une lithographie de Daumier, est le digne pendant des scènes moins connues mais non moins odieuses qui avaient ensanglanté la rue Projetée, à Vaise.

Pourquoi les deux insurrections lyonnaises ont-elles eu un dénouement aussi différent ?

Le schéma du déclenchement des deux révoltes de novembre 1831 et d'avril 1834 est à peu près le même : attroupements, construction de barricades et recherche de fusils et de munitions. Mais en avril 1834, contrairement à ce qui s'était passé en novembre, un commandement général ne s'est ni préparé ni improvisé, et partant ne s'est point imposé. Une direction d'ensemble n'apparaît pas dans les combats de quartiers qui se sont déroulés tant à la Guillotière qu'à la Croix-Rousse, à Vaise, dans la presqu'île et dans le vieux Lyon.

En 1834, sans doute à cause du moindre nombre des insurgés (et du plus grand nombre des troupes), nous ne constatons pas chez eux l'existence de cette tactique originale, qui avait assuré leur victoire de novembre 1831, synthèse de la tactique défensive des barricades avec la tactique offensive des colonnes d'attaque, qui avait fait le succès des grandes « journées » de la Révolution française.

Il faut préciser que le moindre nombre des insurgés

s'expliquait aussi par le manque d'armes, à la suite des désarmements qui avaient suivi l'insurrection de 1831.

Conscients de leur infériorité, en hommes et en armement, et de leur dispersion, les insurgés adoptent une tactique qui constitue sans doute l'un des premiers modèles de guérilla urbaine.

D'autre part, le caractère même de ces deux soulèvements, sans être, comme on l'a affirmé à tort, entièrement différent, est tout de même assez distinct.

Certes, nous retrouvons dans les rangs des révoltés de 1834 bien des hommes de Novembre : Carrier, l'un des chefs les plus importants de la Croix-Rousse, avec Charpentier (qui « se montre » aussi à Saint-Paul) et Cochet. Guillot figure parmi les rebelles de la Guillotière et Drigeard-Desgarnier commande à Vaise.

Mais des milliers d'ouvriers avaient participé au mouvement de 1831. Révolte des canuts à l'origine, s'y joignirent des ouvriers de toutes professions. Et si la politique n'a pas été absolument étrangère au mouvement, comme on l'a cru trop longtemps, elle n'y a pas joué un rôle prépondérant. Enfin, malgré sa résonance dans le monde ouvrier, le mouvement de 1831 demeura localisé à Lyon.

Le soulèvement de 1834 ne fut pas un mouvement de masse et il a un caractère politique affirmé ; ceci expliquant peut-être cela dans une certaine mesure. Le nombre des insurgés dans toute la ville ne se compte que par centaines ; le pourcentage des canuts (surtout des compagnons ferrandiniers) dans leurs rangs est grand mais la part des autres professions, ouvrières ou non, est importante. Certes, l'insurrection a éclaté à l'occasion d'un procès contre des organisations corporatives, contre des mutuellistes et des ferrandiniers ; elle avait pour objectif la lutte contre la loi sur les associations, qui intéressait plus encore les associations politiques que les associations économiques de la classe ouvrière. Surtout, il s'agissait nettement, cette fois, de renverser le régime établi, la monarchie de Juillet, et de proclamer la république ; aussi, nous l'avons vu, a-t-elle eu de notables répercussions dans la capitale et en province.

Toujours est-il qu'après les canonnades et les mitraillades d'avril 1834 le mouvement ouvrier et le mouvement républicain étaient matés.

le double des tués ; mais bien des insurgés plus ou moins gravement atteints ne se sont naturellement pas déclarés.

A la différence de la première, cette seconde insurrection lyonnaise n'est pas restée isolée. Elle eut des répercussions dans de nombreuses villes de province, Saint-Etienne, Grenoble, Vienne, Marseille, ainsi qu'à Lunéville, Epinal, Clermont, Chalon-sur-Saône, Besançon et dans la petite localité paysanne d'Arbois, dans le Jura.

D'autre part, le 13 avril, les républicains de Paris avaient tenté un mouvement pour soutenir leurs frères de Lyon. Après deux jours de combat, ce soulèvement fut écrasé avec autant d'implacable rigueur qu'à Lyon. Le célèbre massacre de la rue Transnonain, immortalisé par une lithographie de Daumier, est le digne pendant des scènes moins connues mais non moins odieuses qui avaient ensanglanté la rue Projetée, à Vaise.

Pourquoi les deux insurrections lyonnaises ont-elles eu un dénouement aussi différent ?

Le schéma du déclenchement des deux révoltes de novembre 1831 et d'avril 1834 est à peu près le même : attroupements, construction de barricades et recherche de fusils et de munitions. Mais en avril 1834, contrairement à ce qui s'était passé en novembre, un commandement général ne s'est ni préparé ni improvisé, et partant ne s'est point imposé. Une direction d'ensemble n'apparaît pas dans les combats de quartiers qui se sont déroulés tant à la Guillotière qu'à la Croix-Rousse, à Vaise, dans la presqu'île et dans le vieux Lyon.

En 1834, sans doute à cause du moindre nombre des insurgés (et du plus grand nombre des troupes), nous ne constatons pas chez eux l'existence de cette tactique originale, qui avait assuré leur victoire de novembre 1831, synthèse de la tactique défensive des barricades avec la tactique offensive des colonnes d'attaque, qui avait fait le succès des grandes « journées » de la Révolution française.

Il faut préciser que le moindre nombre des insurgés

s'expliquait aussi par le manque d'armes, à la suite des désarmements qui avaient suivi l'insurrection de 1831.

Conscients de leur infériorité, en hommes et en armement, et de leur dispersion, les insurgés adoptent une tactique qui constitue sans doute l'un des premiers modèles de guérilla urbaine.

D'autre part, le caractère même de ces deux soulèvements, sans être, comme on l'a affirmé à tort, entièrement différent, est tout de même assez distinct.

Certes, nous retrouvons dans les rangs des révoltés de 1834 bien des hommes de Novembre : Carrier, l'un des chefs les plus importants de la Croix-Rousse, avec Charpentier (qui « se montre » aussi à Saint-Paul) et Cochet. Guillot figure parmi les rebelles de la Guillotière et Drigeard-Desgarnier commande à Vaise.

Mais des milliers d'ouvriers avaient participé au mouvement de 1831. Révolte des canuts à l'origine, s'y joignirent des ouvriers de toutes professions. Et si la politique n'a pas été absolument étrangère au mouvement, comme on l'a cru trop longtemps, elle n'y a pas joué un rôle prépondérant. Enfin, malgré sa résonance dans le monde ouvrier, le mouvement de 1831 demeura localisé à Lyon.

Le soulèvement de 1834 ne fut pas un mouvement de masse et il a un caractère politique affirmé ; ceci expliquant peut-être cela dans une certaine mesure. Le nombre des insurgés dans toute la ville ne se compte que par centaines ; le pourcentage des canuts (surtout des compagnons ferrandiniers) dans leurs rangs est grand mais la part des autres professions, ouvrières ou non, est importante. Certes, l'insurrection a éclaté à l'occasion d'un procès contre des organisations corporatives, contre des mutuellistes et des ferrandiniers ; elle avait pour objectif la lutte contre la loi sur les associations, qui intéressait plus encore les associations politiques que les associations économiques de la classe ouvrière. Surtout, il s'agissait nettement, cette fois, de renverser le régime établi, la monarchie de Juillet, et de proclamer la république ; aussi, nous l'avons vu, a-t-elle eu de notables répercussions dans la capitale et en province.

Toujours est-il qu'après les canonnades et les mitraillades d'avril 1834 le mouvement ouvrier et le mouvement républicain étaient matés.